



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Vous trouverez dans les pages qui suivent différentes informations concernant l'actualité qui va rythmer la vie du village durant l'année 2022. En premier lieu, le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de **vous convier à la 7^{ème} édition de la journée citoyenne qui se déroulera le samedi 21 mai à partir de 8h30 aux ateliers municipaux**. Nous espérons vous y retrouver nombreux pour ce moment convivial qui se clôturera par un repas partagé ensemble à la Maison des Etangs.

2022 sera également le point de départ d'un vaste programme d'investissements. En effet, **la sécurisation des réseaux d'eau potable par le Syndicat du Haut Bois des rues de Bellefontaine et du Tilleul démarrera dans les prochaines semaines et sera suivie par l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone et fibre) dans les mêmes rues par la Commune et enfin par la voirie et les espaces verts de la rue de Bellefontaine**. D'autres opérations de moindre ampleur seront également réalisées en 2022 telles que le repeuplement des forêts communales ou l'amélioration du confort acoustique des salles de maternelle de l'école.

Enfin, je profite de ce préambule pour vous annoncer **le départ du secrétariat de mairie de Rosaria GIANGRECO à compter de ce 1^{er} mai**, après près de douze ans au service de la commune. Je tenais à lui exprimer mes plus chaleureux remerciements pour notre collaboration fructueuse au cours des 8 dernières années et lui exprime tous mes meilleurs vœux de réussite dans sa nouvelle expérience. **Merci beaucoup ! Je souhaite par ailleurs la bienvenue, depuis ce lundi 25 avril, à Marie REVERCHON qui prend la suite de Rosaria au secrétariat de mairie.**

Le Maire, Vincent GASSMANN

JOURNEE CITOYENNE

Nous avons le plaisir de vous convier à la 7^{ème} édition de la Journée Citoyenne qui se déroulera :

**Samedi 21 mai 2022 à partir de 8h30
aux ateliers municipaux**

Dans un souci d'organisation, nous vous remercions, dans la mesure du possible, de bien vouloir vous inscrire en Mairie ou en utilisant le formulaire disponible sur le site internet de la commune.

Cette journée de travail se veut avant tout conviviale, puisqu'elle permet la rencontre des générations, le partage de compétences. C'est également l'occasion pour les nouveaux habitants de faire connaissance avec la population.

Elle se conclura, vers 13 heures, par un repas offert par la commune à la Maison des Etangs sur les bords de l'étang communal de la Belle-Île.



ELECTIONS LEGISLATIVES – INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Pour les élections législatives, **vous avez jusqu'au mercredi 4 mai 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 6 mai pour faire la démarche en mairie ou par courrier.**

→ Vérifier si vous êtes inscrit en ligne : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

INSTALLATION DE LA VIDEOPROTECTION

Afin de garantir la sécurité de tous, 7 caméras ont été installées au centre du village autour de la mairie, de l'église et de l'école par l'entreprise PONTIGGIA. En effet, par arrêté préfectoral du 22 avril 2021, la commune a été autorisée à exploiter un système de vidéoprotection pour :

- La sécurité des personnes
- La prévention des atteintes aux biens
- La protection des bâtiments publics
- La régulation du trafic routier
- La prévention du trafic de stupéfiants
- La prévention des dépôts sauvages

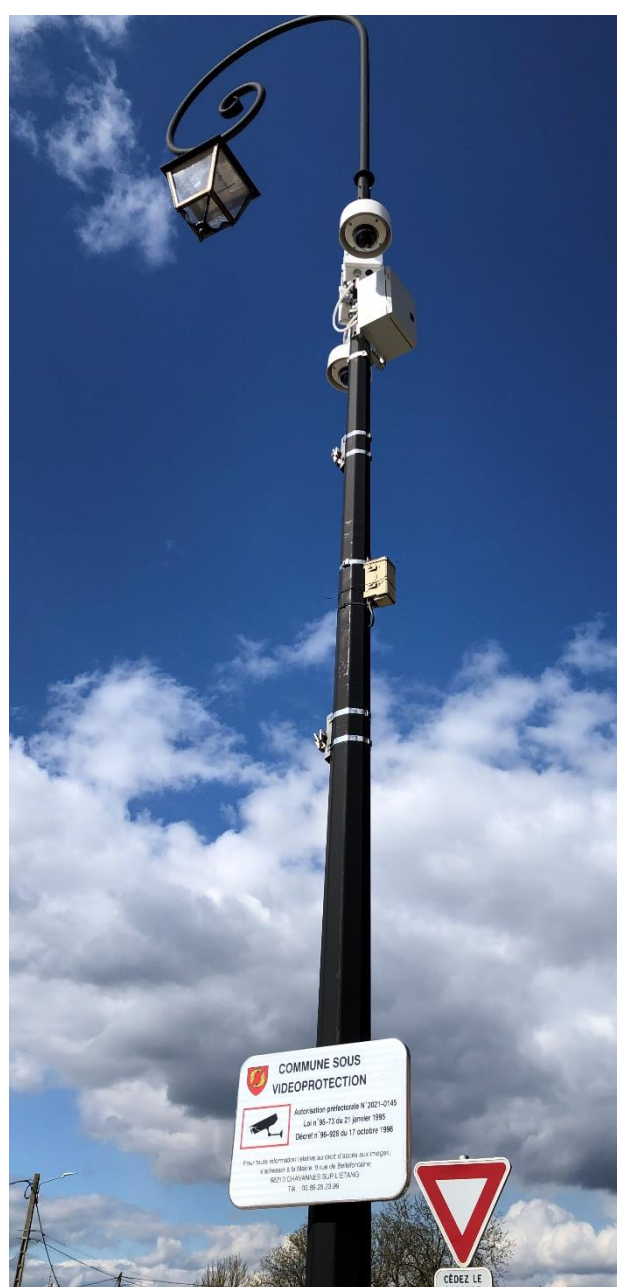
Ces caméras ne filment que le domaine public : le domaine privé est grisé automatiquement sur les images. Ce système n'est donc pas intrusif.

Par ailleurs, seules les personnes assermentées, en particulier la gendarmerie, peuvent consulter et extraire les images.

L'affichage légal a été réalisé aux différents coins du village.

Plan de financement

- Montant de l'opération (H.T.) 53 875.00 €
 dont études et maîtrise d'œuvre 3 500.00 €
 dont travaux et sous-traitances 50 375.00 €
- Aide de l'état (DETR— 32%) 17 400.00 €
- Collectivité européenne d'Alsace (15%) 8 000.00 €
- Reste pour la commune (H.T.— 53%) 28 475.00 €



TAILLE ET ABATTAGE DES MARRONNIERS DEVANT L'ÉGLISE

En raison de leur ampleur et pour certains de leur mauvaise santé (et donc du risque pour le voisinage), 4 des marronniers devant l'église ont été abattus et les 2 restants taillés par l'entreprise PAYSAGE PASSION en ce début de printemps. Cet éclaircissement doit également permettre la préservation de la façade avant de l'église.

Afin de compenser, un projet est en phase d'élaboration pour définir la végétalisation devant l'église. L'objectif est une plantation à la fin du prochain automne.



AMENAGEMENT DE LA RUE DE BELLEFONTAINE

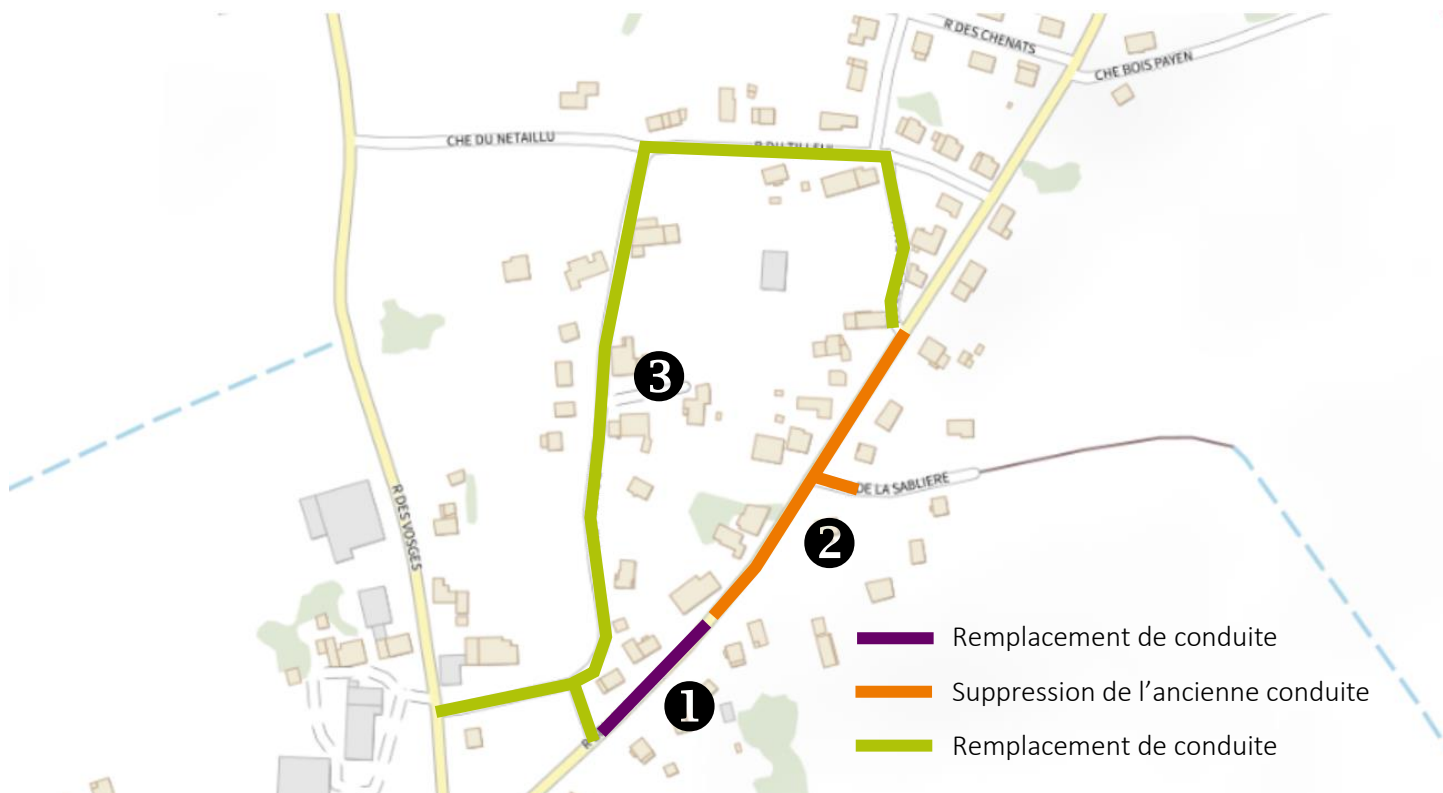
2022 sera principalement organisée autour de l'opération d'aménagement de la rue de Bellefontaine et des voies communales annexes. Cette opération se décompose autour de 3 axes :

- 1 > La sécurisation des réseaux d'alimentation en eau potable dans les rues du Tilleul, de Bellefontaine et des Bouleaux
- 2 > La sécurisation des réseaux secs (électricité, téléphone et fibre) par leur enfouissement dans les mêmes rues
- 3 > La voirie et les espaces verts de la rue de Bellefontaine

➡ TRAVAUX SUR LES RESEAUX D'EAU POTABLE

L'opération 2022 décidée par le syndicat d'eau du Haut Bois vise à sécuriser les réseaux d'alimentation en eau potable dans les rues de Bellefontaine et du Tilleul. Elle consiste en :

- **Le remplacement d'une portion de la conduite principale d'alimentation du Sud du village dans la rue de Bellefontaine** (repère 1). En effet, cette portion d'environ 80 ml est le bout restant de la conduite historique qui n'avait pas été changée et fait apparaître une discontinuité de section (diamètre 100 entre 2 tronçons en 150).
- **La suppression d'une antenne restante de la conduite historique datant du milieu des années 50 en fonte grise dans la rue de Bellefontaine** et la reprise des branchements des particuliers et la reprise du départ vers le chemin de la Sablière sur l'emprise départemental (repère 2).
- **Le remplacement de la conduite de la rue du Tilleul et de la rue des Bouleaux** (repère 3) et la reprise des branchements des particuliers.



Depuis 10 ans, ces secteurs ont connu de nombreux incidents, la réalisation de ces travaux permettant de sécuriser le réseau d'alimentation en eau potable sur la commune de Chavannes-sur-l'Etang et d'en augmenter le rendement. En quelques chiffres :

- **7 réparations** le long de l'antenne du réseau historique de la rue de Bellefontaine ;
- **8 réparations** sur le réseau de la rue du Tilleul.

Le marché de travaux a été attribué lors de la dernière réunion du syndicat du Haut Bois à la société STPI et à la MBO Breton pour un montant de 293 987.50€ HT. Le projet fait l'objet d'une aide financière de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse de 124 700€ et une aide complémentaire de l'Etat est espérée dans le cadre de la DSIL.

Les travaux devraient démarrer à compter de la mi-juin.

➔ ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS

Dans la continuité des travaux d'eau, la commune en partenariat avec Territoire d'énergie d'Alsace (anciennement syndicat d'électricité et de gaz du Rhin) procédera à l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone et fibre) dans les rues de Bellefontaine, du Tilleul et des Bouleaux. Là encore, une intervention sur le domaine privé pourrait s'avérer nécessaire si votre habitation est encore alimentée par des câbles aériens.

Les études de projet sont en cours de finalisation et les marchés correspondants seront conclus d'ici à l'été.

➔ VOIRIE ET ESPACES VERTS

Cette séquence de travaux s'achèvera avec les travaux d'aménagement de la voirie, des trottoirs et des espaces verts de la rue de Bellefontaine, dans sa portion entre les deux feux tricolores (environ 400 mètres linéaires). La partie voirie (chaussée pour les véhicules) est inscrite dans la programmation des routes de la collectivité européenne d'Alsace et fera donc l'objet d'un financement intégral par cette dernière. L'aménagement retenu à date consiste en l'installation sur le linéaire de deux écluses, système mettant en œuvre un rétrécissement ponctuel à une voie avec sens prioritaire.

De nouveaux espaces verts seront mis en œuvre sur tout le linéaire aménagé, certains de ces derniers permettront d'ailleurs l'infiltration locale des eaux pluviales urbaines limitant de fait les quantités d'eau claire parasite qui iront dans les conduites d'assainissement. De même, les trottoirs seront constitués avec des matériaux non imperméabilisants (donc pas de goudron) qui ont le double avantage de permettre l'infiltration des eaux de surface et de limiter les îlots de chaleur.

Le projet est également en cours de finalisation et nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous tenir informés du déroulé. En particulier des réunions de quartier seront organisées en amont des travaux pour évoquer les modalités pratiques (circulation, évolution ou non de certaines collectes, etc.).

Les parties réseaux secs, espaces verts et voirie représentent une enveloppe budgétaire prévisionnelle de 830 000€ H.T. qui sera financée par des aides de la collectivité européenne d'Alsace, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et des amendes de police, par l'épargne capitalisée par la commune ces dernières années (environ 400 000€) et enfin par un emprunt prévisionnel de 300 000€ (la dette de la commune à la fin de l'année sera extrêmement faible à moins de 100 000€).

ENQUÊTES DE BRANCHEMENT

La société LMS Ingénierie a été diligentée par la commune et le syndicat d'eau pour venir à votre rencontre et étudier au cas par cas la reprise des branchements d'eau et l'enfouissement des réseaux secs sur votre propriété.

Elle prendra attache avec vous très prochainement si vous êtes concernés par un besoin d'intervention sur votre propriété. Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous leur réserverez.



Mairie de Chavannes-sur-l'Etang

9, rue de Bellefontaine
68210 Chavannes-sur-l'Etang

☎ 03 89 25 23 99

✉ mairie@chavannes-etang.fr

🌐 www.chavannes-etang.fr

Horaires d'ouvertures du secrétariat :

Lundi, Mardi, Jeudi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 16h00

Vendredi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 19h00